

**Titre du concours :** « Offrez-vous une formation gagnante »

Début : 22 février 2021 à midi

Fin : 31 mars 2021 à midi

Tirage : 31 mars 2021 à 15 h au bureau du Service des communications du Cégep de Saint-Jérôme

**Texte officiel du concours :**

## Cégep de Saint-Jérôme

# Concours

### Gagnez une formation pour votre entreprise

Participez à notre **concours « Offrez-vous une formation gagnante »** et courez la chance de remporter l'une de nos formations offertes aux entreprises (valeur maximale de 2500 \$ chacune).

Trois (3) gagnants seront tirés au hasard parmi tous nos participants.

Choisissez la formation qui vous convient, à vous, vos employés ou vos collègues.

Les gagnants seront connus le 31 mars 2021.

#### **Explications du concours :**

Les participants peuvent remporter une des formations offertes par le Service aux entreprises du Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) et qui correspond aux paramètres indiqués par le gagnant sur le formulaire d'inscription (par les cases cochées). Au total, 3 gagnants seront pigés au hasard. Chaque formation gagnée est d'une valeur maximale de 2500 \$.

À noter que toutes les formations seront données à distance. Aussi, comme indiqué sur le formulaire, un maximum de 15 personnes pourront suivre la formation.

*Pour participer :*

- ▶ *Remplir le formulaire d'inscription;*
- ▶ *Choisir l'une ou l'autre des formations;*
- ▶ *Retourner le formulaire dûment rempli avant le 31 mars 2021 à midi.*

*Le concours prend fin le mercredi 31 mars 2021 à midi.*

## Admissibilité

Le présent concours est organisé par la Formation continue, Services aux entreprises et International du Cégep de Saint-Jérôme. Il est ouvert à tous les participants âgés de 18 ans et plus qui résident dans la région métropolitaine (incluant: Laval, Laurentides, Lanaudière).

Comme les formations offertes dans le cadre du concours s'adressent à tous les types de travailleurs (gestionnaires, directeurs, employés de production, conseillers, etc.), le participant doit être un travailleur à l'emploi d'une entreprise, d'un OBNL, d'un organisme public ou parapublic ou encore être travailleur autonome ou toutes autres formes d'entités qui correspondent à ce qu'est une entreprise.

La personne au bénéfice de laquelle le concours publicitaire est tenu, son employé, son représentant, son agent ou un membre du jury et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours. Aussi, les employés internes du Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ, CCMT, CCML) ne sont pas éligibles au concours.

Une chance de gagner par personne.

Une même entreprise ne peut pas remporter plus d'une formation.

En participant, vous attestez que vous avez lu, compris et respecté les règlements du concours en totalité et que vous consentez à vous conformer à ces règlements.

## Déroulement

Le concours débutera le 22 février 2021, à midi sur la page Facebook de la Formation continue, Services aux entreprises et International du CSTJ. Il sera ensuite envoyé à plusieurs organismes, entreprises, médias, et autres entités susceptibles d'être intéressées par le concours et qui en publieront, à leur tour, les détails. La date limite de participation au concours est le mercredi 31 mars 2021 à midi.

Trois (3) gagnants seront sélectionnés par tirage au sort parmi tous les participants ayant rempli les conditions préalables du présent concours, c'est-à-dire tous ceux qui auront rempli le formulaire d'inscription en respectant les conditions exigées par le concours.

Chacune des formations gagnées est d'une valeur maximale de 2500 \$.

Le tirage s'effectuera dans le bureau du Service des communications du Cégep de Saint-Jérôme, le 31 mars 2021 à 15h 00 précises. Les 3 gagnants seront alors connus.

L'annonce des gagnants au public s'effectuera via la page Facebook du Cégep de Saint-Jérôme (plus précisément sur la page FB de la Formation continue, Services aux entreprises et International du CSTJ) par publication officielle au plus tard 14 jours suivant le tirage des gagnants. Les gagnants auront, au préalable, été contactés par messagerie privée, afin de les aviser qu'ils remportent le prix décrit plus bas.

Les gagnants (3) du tirage au sort observeront un délai de 24 heures pour réclamer leur prix et aviser les organisateurs du concours, toujours par messagerie privée, de leur intérêt. Ils devront chacun fournir, du même coup leurs informations personnelles (nom complet, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et adresse courriel) et les informations au sujet de leur entreprise (nom de l'entreprise, adresse, numéro de téléphone, nom du superviseur/supérieur/directeur, son adresse courriel et son numéro de téléphone) aux organisateurs du concours.

En acceptant ce prix, les gagnants s'engagent à communiquer avec un des membres de la Formation continue, Services aux entreprises et International du Cégep de Saint-Jérôme ou avec le responsable du concours au Service des communications du CSTJ.

## Attribution du prix

La Formation continue, Services aux entreprises et International du Cégep de Saint-Jérôme offre 3 formations parmi l'une des formations suggérées dans le formulaire d'inscription. Le prix remis n'est ni monnayable, ni transférable et ni remboursable.

Chaque gagnant a 1 an pour suivre la formation qu'il a remportée, après quoi il ne pourra réclamer son prix.

La remise des prix pourra être filmée ou faire l'objet de prise de photos à des fins de diffusion sur Facebook, Instagram et tout autre médium que le Cégep de Saint-Jérôme et ses partenaires jugeront pertinent. Le Cégep de Saint-Jérôme se réserve tous les droits du matériel produit, ainsi que tous droits de diffusion et autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans les présentes.

## Conditions générales

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché.

Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Facebook se dégage de toute responsabilité face aux concours diffusés sur la page du Cégep de Saint-Jérôme (toutes les pages FB officielles associées au CSTJ).

Certaines conditions s'appliquent. Pour toute question ou information supplémentaire relative à la tenue du présent concours, veuillez contacter le Service des communications du CSTJ à cette adresse: [cdubuc@cstj.qc.ca](mailto:cdubuc@cstj.qc.ca)

Les participants de ce concours acceptent de recevoir les actualités et promotions éventuelles du Service aux entreprises du CSTJ.

## Sécurité & confidentialité

Le service de Formation continue, Services aux entreprises et International du CSTJ s'engage à protéger et à assurer la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels des participants.

\*NOTE: Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.